

Pression Fiscale, Investissement et Croissance économique : Analyse empirique

Tax Pressure, Investment and Economic Growth: Empirical analysis

Youssef EL ALAMI

Professeur d'Enseignement Supérieur, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion- Maroc
Laboratoire de recherche : Economie, Gestion et Développement Durable
alamiyou@yahoo.fr

Abdellali FADLALLAH

Docteur, Professeur- Chercheur en Sciences économiques, Institut National de la Statistique et
d'Economie Appliquée, Maroc
a.fadlallah@insea.ac.ma

Houda BELLAMINE

Doctorante- Chercheur en Sciences économiques, Université Abdelmalek Assadi, Maroc
Laboratoire de recherche : Economie, Gestion et Développement Durable
hbellamine.hb@gmail.com

Date de soumission : 01/02/2021

Date d'acceptation : 17/05/2021

Pour citer cet article :

Bellamine et al. (2021) «Pression Fiscale, Investissement et Croissance économique : Analyse empirique »,
Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 2 : Numéro 6» pp : 19- 38.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons
Attribution License 4.0 International License



Résumé

Face à l'acharnement de la compétitivité mondiale, nombreux sont les pays ayant optés pour une politique volontariste de promotion des investissements afin de s'ajuster aux différentes mutations imposées par l'environnement mondial. Dans ce cadre, le niveau structurel de la pression fiscale occupe une place prépondérante parmi les principaux déterminants d'attractivité adoptés par ces pays en vue de développer le tissu productif intérieur et faire face à la concurrence internationale. Donc l'objectif recherché et qui sera traité au niveau de ce travail, est la quantification de l'impact de la pression fiscale sur l'investissement et sur la croissance économique au Maroc. L'estimation par les moindres carrés ordinaires, un modèle Vecteur Auto Régressif et un modèle à correction d'erreur, démontre que l'impact principalement de la pression fiscale sur l'investissement la croissance économique. Ainsi, une augmentation du taux d'imposition de 1% dégagerait une baisse de 0.25% de la croissance économique à long terme.

Mots clés : Pression fiscale ; Analyse de causalité ; Vecteur Autoregressif ; Réponses impulsionnelle ; Modèle à Correction d'erreur.

Abstract

Faced with fierce global competitiveness, many countries have opted for a proactive investment promotion policy in order to adjust to the various changes imposed by the global environment. In this context, the structural level of fiscal pressure occupies a preponderant place among the main determinants of attractiveness adopted by these countries in order to develop the domestic productive fabric and face international competition. So the objective sought, and which will be addressed in this work, is the quantification of the impact of the tax burden on investment and on economic growth in Morocco. The estimation by ordinary least squares, an Auto Regressive Vector model and an error correction model, shows that the impact of the tax burden on investment mainly on economic growth. Thus, an increase in the tax rate of 1% would result in a 0.25% drop in long-term economic growth.

Keywords: Tax Pressure ; Causality analysis; autoregressive vector; impulse response; error correction model.

Introduction

Ces dernières années, le Maroc a engagé plusieurs stratégies structurantes aussi bien sur le plan économique que social. Ces stratégies devraient lui permettre un meilleur positionnement sur la scène internationale, généralement par l'amélioration des performances économiques et des indicateurs sociaux. Egalement ces réformes ont été conduites en concertation et la participation du plus grand nombre d'acteurs.

Pour réussir ces stratégies, il est ainsi primordial de renforcer la cohésion sociale, de développer l'environnement des affaires et de favoriser un climat de stabilité économique. Pour cela, il y a lieu d'œuvrer pour un modèle de croissance permettant une création de richesses suffisantes pour assurer simultanément le développement de la classe moyenne et de son pouvoir d'achat, et la progression du système de redistribution et de solidarité.

Dans ce cadre, le système fiscal Marocain a connu parallèlement, de profondes réformes d'une ampleur exceptionnelle, issues principalement des effets de la globalisation financière (qui a impacté son fonctionnement et sa stabilité) tout en s'interrogeant sur l'équilibre économique de notre pays, en vue d'une insertion assurée dans l'économie mondiale. Ainsi, dans une économie ouverte, le niveau de la pression fiscale est un générateur fondamental pour la croissance de richesses, l'investissement et la création d'emplois.

Le système fiscal marocain reste tributaire de l'intégration, de l'ouverture et de la montée de la globalisation financière internationale. Fondamentalement, l'évolution de la politique fiscale a émergé à une époque où les investisseurs bénéficiaient de protections douanières très élevées. Il est très important de s'interroger sur la capacité du système fiscale actuel à être un levier de la dynamique productive nationale. Également, la pression fiscale ne doit pas constituer une paralysante, mais soit aussi, perçu comme un déterminant de consolidation de solidarité, un stimulateur de l'investissement et de la productivité.

Il est à rappeler dans ce cadre que la consolidation du lien de solidarité, moteur de stabilité sociale et politique, restent au centre des préoccupations. Le mécanisme d'allocation et de distribution des ressources, le développement de la classe moyenne et son pouvoir d'achat et la promotion de l'investissement doivent être réétudiés, dans l'objectif de plus d'efficacité, mais aussi pour garantir plus de justice et d'équité sociale. La pression fiscale est bien une des composantes essentielles de ce dispositif, et sa quantification ainsi que son impact se doivent d'être appréciées à cette aune.

Réellement la politique fiscale marocaine demeure un champ en perpétuelle réforme. À chaque loi de finance, des nouvelles mesures sont introduites, pour plus d'incitation économique, pour répondre aux besoins des agents. La politique fiscale marocaine est très largement utilisée par le gouvernement comme principal instrument de relance économique, soit d'incitation à l'investissement d'une manière générale (charte de l'investissement de 1995), ou à l'investissement dans des secteurs ou des segments particuliers, tels que le logement économique ou l'offshoring.

Par ailleurs, on signale que certaines activités bénéficient d'une pression fiscale allégée (taux de TVA ou d'IS réduits) ou sont exonérés totalement (agriculture). Ces mesures, dont la charge globale totalise plus de 37 milliards de dirhams, n'engendrent pas lieu à des analyses empiriques quant à leur efficacité, ou à l'effet d'éviction qu'elles peuvent induire en favorisant un secteur productif par rapport à d'autres.

Cette nouvelle orientation fiscale avec le processus de libéralisation commerciale a des impacts importants sur la gouvernance des ressources, la productivité des facteurs, la consommation des ménages et sur la compétitivité nationale. Or ces impacts n'ont pas assez attiré l'attention des autorités qui ont été plutôt préoccupées par les effets budgétaires des réformes fiscales engagées.

Globalement, plusieurs impôts ou taxes n'impactent le niveau de la productivité nationale du (PIB/habitant) que momentanément (effet conjoncturel), mais certains peuvent exercer un effet plus long sur la croissance économique, principalement ceux relatifs à l'investissement, les activités d'innovation et l'entrepreneuriat. Cependant, les impacts sur le niveau et le taux de croissance reste primordial à différencier dans une analyse empirique.

Dans ce cadre, l'impact du niveau de la pression fiscale sur l'investissement et sur la croissance économique occupe une place centrale parmi les autres stratégies d'attractivité adoptées par les autorités pour développer le tissu productif national. Donc l'objectif recherché et qui sera traité au niveau de ce travail, est quel l'impact de la pression fiscale sur l'investissement et sur la croissance économique au Maroc ?

Après avoir présenté, en bref, l'évolution de la politique fiscale ainsi que ses principales caractéristiques nous entamerons une revue des principales théories traitant la relation entre la croissance économique, l'investissement et le niveau de la pression fiscale à partir d'une

synthèse des études empiriques et théoriques antérieures pour évaluer en dernier lieu la pression fiscale au Maroc et son impact sur l'investissement et la croissance économique.

1. Evolution de la politique fiscale au Maroc

Au Maroc, l'évolution de la politique fiscale est principalement liée à celle du développement de l'administration centrale avant le protectorat, durant la phase coloniale et ensuite après l'indépendance. Ces mutations ont généré un système fiscal moderne qui émane de la volonté d'une intégration économique, commerciale et financière optimale de l'économie marocaine dans la sphère internationale.

Assimilés aux systèmes traditionnels au départ, la fiscalité au Maroc a connu différents déterminants, pour s'ajuster aux systèmes plus modernes au cours du XXème siècle et finir, suite à la grande réforme de 1984, à l'architecture fiscale telle qu'elle est connue actuellement. Globalement, l'architecture actuelle du système fiscal marocain peut, dans sa structure actuelle, être assimilée comme un système moderne, similaire à ce qui se pratique dans les économies ouvertes.

Dans ce cadre, on rappelle que même avant le protectorat, l'instauration de l'impôt est la résultante de la pression budgétaire émanant de de l'Etat structurel des finances publiques qui s'est dégradée pour différents facteurs liés à l'accroissement des dépenses et la réduction des recettes. En effet, les dépenses issues des affrontements militaires combinées à la nécessité de l'acquisition des armes modernes à des prix de plus en plus élevés ont graduellement augmenté les charges publiques.

Par ailleurs, le développement des relations commerciales entre le Maroc et l'Europe à cette époque, a conduit les autorités centrales à conclure plusieurs traités visaient la réduction des profits qui pouvaient être tirés du commerce international. Ainsi, face à l'accroissement de la dette extérieure, le seul refuge reste le recours à l'impôt. En effet, la conclusion en 1906 de l'Acte d'Algésiras, a réduit les recettes liées aux droits en douane suite à la constitution du régime de la « porte ouverte » et la limitation du domaine des impôts prélevés suite à la fixation par l'Acte d'impôts cibles.

Pendant le protectorat, l'optimisation de la recette fiscale était la principale caractéristique du système fiscal marocain pendant cette période, essentiellement avec la détérioration graduelle des ressources budgétaires nationales (extra-fiscale), avec l'aggravation du niveau de l'endettement public et l'insoutenabilité et l'instabilité de cadre macroéconomique. Donc, le

Protectorat a fait de la politique fiscale, le principal instrument de la politique budgétaire d'intervention d'l'Etat et qui s'est traduite par la mise en place d'un système principalement inspiré du système français.

En effet, l'objectif de l'impôt durant cette phase, au-delà de la recherche des ressources financières essentielles pour le fonctionnement de l'État, et aussi visait la construction des routes, la modernisation du transport ferroviaire, maritime, aérien, l'électrification pour le développement des entreprises principalement étrangères. L'avènement de l'indépendance du Maroc a fait de la politique fiscale une politique de solidarité nationale et un déterminant central de la politique économique.

Après l'indépendance, la fiscalité marocaine s'est fondée principalement sur les textes de la constitution en tant que loi suprême, et qui comporte des orientations développant les soubassements de l'obligation fiscale et l'autorité compétente pour l'arranger. L'article 53 de la constitution du 7 Décembre 1962 stipule que le parlement vote la loi de finances dans les conditions prévues par le dahir portant loi organique des finances.

Depuis le milieu des années 80, Principalement après le Programme d'Ajustement Structurel, le système fiscal marocain a connu une réforme structurelle. L'objectif principal étant de cette réforme était l'instauration d'un système fiscal moderne, homogène, plus attractive et compétitive. La fiscalité marocaine s'est alors assemblée dans son architecture des grands systèmes fiscaux connus dans le monde oriental.

Par ailleurs, depuis cette période, le Maroc a entrepris un chantier large de modernisation de son tissu économique, d'intégration internationale, et de démantèlement tarifaire par la conclusion de plusieurs accords de libre-échange avec de nombreux pays ou de zones économiques. Actuellement, les recettes douanières ayant été fortement réduites, l'impôt constitue la composante principale des recettes sur lesquelles se base le budget de l'Etat.

Les principaux objectifs futurs de la politique fiscale portent sur la relance de la croissance, m'équité sociale (par la consolidation des recettes fiscales), l'accroissement de l'assiette fiscale, l'efficacité des exonérations fiscales et le renforcement du contrôle. A cet effet des mesures sont en cours d'élaboration visant la modernisation de la politique des incitations fiscales, la modernisation de l'administration fiscale afin de rationaliser l'organisation, de maîtriser le recouvrement et d'instaurer un droit de contribuable attirer les investissements.

On rappelle dans ce cadre que les recettes fiscales constituent la principale composante de recettes la plus importante pour recouvrir plus de 75% des dépenses de l'Etat. En analysant ces recettes, les impôts indirects (TVA et TIC) constituent la part centrale, avec une TVA à l'import qui en constitue la partie la plus prépondérante (60% du total de la TVA collectée), caractérisant ainsi le poids dominant des importations dans la consommation. La pression fiscale au Maroc semble reste comparable aux niveaux observés dans les pays à fiscalité moderne qu'ils s'agissent de pays émergents ou de pays développés.

Tableau N°1 : Evolution des recettes fiscales totales

	2015	2016	2017	2018	2019
France	3,7%	6,2%	4,3%	4,1%	5,2%
Allemagne	1,7%	6,8%	4,0%	3,5%	1,9%
Espagne	5,0%	-1,0%	0,5%	0,3%	1,1%
Royaume-Uni	6,7%	6,0%	0,3%	0,7%	0,1%
Turquie	22,7%	25,5%	8,4%	17%	19,7%
Tunisie	8,7%	7,3%	9,1%	12,0%	5,1%
Maroc	3,8%	6,5%	7,3%	-1,4%	0,4%
Maroc (RF DGI)	-1,4%	6,7%	10,3%	-0,9%	1,3%

Source : Trésorerie Générale du Royaume.

Tableau N°2 : Les recettes fiscales/PIB

Pays	2014	2015	2016	2017	2018	2019
France	25,8%	26,3%	27,4%	28,3%	29,7%	29,9%
Allemagne	22,9%	22,0%	22,7%	23,2%	25,1%	23,8%
Espagne	18,8%	20,3%	20,1%	21,1%	22,8%	24,4%
Royaume-Uni	27,4%	28,2%	29,1%	28,5%	28,5%	29,1%
Turquie	18,6%	19,7%	20,1%	20,1%	20,8%	18,8%
Tunisie	19,8%	20,0%	21,0%	21,0%	21,3%	21,9%
Maroc	22,8%	22,7%	23,0%	24,0%	22,1%	23,2%

Source : Trésorerie Générale du Royaume.

Il faut signaler que dans son évolution, la politique fiscale a perdu de clarté et a très profondément consolidé par la doctrine administrative centrale, qui, par les circulaires de la Direction Générale des Impôts ou ses autres publications, fixe la méthodologie dont la loi doit être appliquée. Cet état est enregistré durant des réformes fiscales où la différence d'interprétation des textes entre l'administration centrale et les agents économiques, même les plus clairs, peut constituer plusieurs années de résultat. Il en résulte un sentiment d'aléa fiscal fortement manifesté par les entreprises comme par les particuliers.

2. Pression fiscale, Investissement et Croissance économique : Synthèse de la littérature théorique et empirique

La politique fiscale, la politique budgétaire, la politique monétaire constituent les principales politiques conjoncturelles de chaque économie. L'instrument fiscal porte principalement sur l'utilisation de quelques budgétaires budgétaires comme les impôts ou les taxes pour régulariser sur le cadre macroéconomique. Ainsi, parallèlement aux stratégies politiques, l'action fiscale traduit des directives politiques et un examen de la conjoncture économique et sociale du pays face à une conjoncture bien déterminée.

La politique fiscale a des impacts structurels espérés mais, en réalité, elle peut avoir des impacts inattendus ou, même, pervers. La politique fiscale peut se mesurer par le montant total des recettes fiscales de l'Etat ou par son ratio ou sa contribution à la croissance économique de chaque pays. Ainsi, on rappelle que les instruments, l'efficacité et même la légitimité de cette politique, ont constitué dans la plupart des temps un référentiel théorique pour les autorités publiques.

Dans ce cadre, il est à rappeler que les théories fiscales, de l'investissement et de la croissance économique sont dépendantes. Les théories de taxation renvoient à l'analyse des préférences et des contraintes budgétaires des producteurs, et la deuxième à la consommation et aux innovations. Ainsi, plusieurs études se focalisent sur l'étude d'impact des effets d'une réforme fiscale (changement des taux d'imposition sur le capital et le travail) afin de veiller à l'équilibre budgétaire, au bien-être et la croissance de l'économie.

Jean Bodin (1570) est parmi les premiers à étudier l'impact de la fiscalité sur l'augmentation de la richesse nationale. Ainsi, d'autres auteurs se sont intéressé principalement au rôle financier de l'impôt dans le processus d'allocation et de la distribution de la richesse

nationale. Ce n'est qu'après l'apparition de l'école classique que l'impôt a été perçu comme étant un instrument clé de l'activité économique. Cependant, les principales fonctions de la fiscalité a été autrement traité selon les écoles de pensée.

Fondamentalement, selon les classiques, tout type d'interventionnisme étatique dans la sphère économique doit être neutre. Ainsi, toute intervention étatique ne fait que paralyser la dynamique macroéconomique. Ils préconisaient une réduction des bases imposables ainsi que les dépenses publiques. Également, la pensée classique était absolument opposé à tout d'type d'interventionnisme étatique dans l'économie. Il a fallu alors, attendre le 20^{ème} siècle pour assister à remettre en cause de cette vision par John Maynard Keynes.

Toutefois, l'approche keynésienne de la politique budgétaire basée sur la fiscalité résulte des effets des multiplicateurs, développée par Keynes (1936) dans son principale œuvre : « La théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie ». Selon son analyse, le multiplicateur fiscal est déterminé par un ratio entre la valeur négative de la propension marginale à consommer (PMC) et la propension marginale à épargner (PME).

Des théories qui se sont succédées par la suite ont montré que les ressources fiscales constituent par rapport aux autres recettes étatiques (exception des dons), une ressource non génératrice d'aucune charge ultérieure ; cela pousse à privilégier le recours à ces recette pour préserver la soutenabilité des finances publiques. Ces théories ont également prouvé le rôle de la fiscalité réside sur le financement de la croissance économique, l'investissement, l'amélioration du bien-être social et la progression du niveau de vie des citoyens.

Eric M. Engen et Jonathan S. Skinner (1996), ont présenté cinq canaux de transmission par lesquelles la fiscalité peut impacter la croissance du produit :

1. Un niveau bas de la taxation stimule l'investissement en accroissant le capital net (dans le cas de taux de taxation statutaires bas sur le revenu et le profit et d'une taxation assez réduite des revenus du capital).
2. La fiscalité impacte l'offre de travail, particulièrement l'arbitrage: travail/ loisir, et l'arbitrage : formation et la faible qualification de la main d'œuvre ;
3. La taxation paralyse la production en diminuant l'investissement en termes de recherche, de développement, ou de facteur technologique ;

4. Le niveau de la pression fiscale impacte la productivité marginale du capital, en réorientant les investissements vers les activités où les taux d'imposition sont les plus bas et où la productivité est des plus faibles ;
5. Des taux d'imposition élevés sur le travail impacte l'efficacité de l'emploi du capital humain, et décourage le travail dans les secteurs à haute productivité et à taxe élevée.

Autrement dit, les économies à forte pression fiscale peuvent avoir les plus faibles valeurs de *PMC* et *PME*, ce qui génère une faible croissance économique (sous hypothèse que le capital humain et physique soit constant). Egalement, les réformes fiscales n'augmentent pas nécessairement l'investissement, mais en améliore le niveau structurel à long terme. En dernier lieu, ils concluent que, malgré que l'impôt a un impact sur la croissance, il reste modeste. De ce fait, la fiscalité a, un impact de court terme sur la croissance économique et la composition de la pression fiscale est aussi importante. Ainsi, les pays qui cherchent à élargir la base imposable et d'une gestion efficace, veillant ainsi à une croissance plus rapide que les économies ayant une assiette fiscale réduite et une organisation fiscale inefficace.

Easterly (2002) a étudié l'effet des mesures fiscales, sur le niveau du développement de l'investissement et la croissance économique. Il a montré que l'effet de la fiscalité est difficilement quantifiable. Pourtant, il conclut que l'impact de la fiscalité sur l'investissement est lié à sa structure, et que seul le taux marginal de taxation sur le revenu explique significativement les différences en termes de taux de croissance. Ainsi, les modifications des taux d'imposition sur les revenus ont un impact sur la croissance économique.

Ramsey (1927) a montré que pour dégager un espace budgétaire, et tout en limitant les pertes d'efficacité économiques, il vaut mieux imposer des bases peu élastiques, c'est-à-dire des bases peu réactives à la fiscalité. En effet, la perte sociale liée à l'impôt est générée par la réduction conjoncturelle des transactions privées qu'elle génère. Egalement, cette perte sociale dépend du carré du taux d'imposition. L'impôt idéal est donc un impôt à taux faible appliqué à une base fiscale large et peu élastique. La neutralité de la politique fiscale peut se présenter ainsi, par une baisse des taux d'imposition, ce qui allonge la base fiscale, réduit les exonérations et en se basant sur des mesures fiscales décourageant le moins possible l'accumulation du capital (Marina 1999).

Laffer ainsi par des études économétriques a montré qu'en dessous d'un certain niveau d'imposition, une augmentation du taux d'imposition accroît les recettes fiscales ; mais au-

delà de ce niveau, un accroissement additionnel du taux d'imposition réduit les recettes. Ce rapport en cloche entre le taux d'imposition et les recettes fiscales découle de la rétraction de la base fiscale quand le taux d'imposition augmente.

De ce qui précède, il ressort que la pression fiscale a un impact important sur l'investissement et la croissance économique. La croissance est plus viable quand il existe des incitations, qui orientent les acteurs à investir dans le capital (physique ou humain). Dans la plupart des travaux empiriques, ce rapport est exprimé par le taux du retour sur investissement.

Il est à signaler que si les impôts génèrent un effet marginal du capital, en réduisant aussi, la motivation des agents économique à investir dans les actifs fixes ou à s'éduquer, alors à stimuler la croissance économique. Pour cela, ils ont un impact négatif structurel sur la croissance économique (Medrev, 2012). Outre l'impact direct, la pression fiscale peut avoir un impact indirect sur la croissance économique. Toutefois, si les recettes fiscales sont orientées vers un investissement dans l'infrastructure publique, un impôt sur le revenu ou sur l'investissement peut avoir relativement un impact positif sur la croissance économique.

3. Pression fiscale, Investissement et croissance économique : Cadre méthodologique

Le niveau structurel de la pression fiscale détermine le rôle primordial de la politique budgétaire relatif à un impôt ou d'un ensemble d'impôts (ou des prélèvements obligatoires, comme les cotisations à la sécurité sociale) dans la croissance du tissu productif national. Également, le niveau de la pression fiscale impacte directement ou indirectement tous les agrégats, les performances et les indicateurs macroéconomiques.

A titre illustratif, on signale qu'on détermine la part des recettes fiscales en ratio du Produit Intérieur Brut (PIB) pour analyser l'impact du comportement de l'autorité économique de l'État sur les contribuables. Egalement, on utilise pour déterminer l'impact de la pression fiscale sur la dynamique du secteur ou les entreprises, la recette totale des impôts sur le bénéfice qu'elles s'acquittent, mise en rapport à la recette totale de leurs bénéfices.

Également, ces études d'impact constituent des rapprochements globaux, régionaux ou mondiaux de l'administration fiscale dans chaque Pays. Ainsi, plus le niveau structurel de la pression fiscale est important, plus l'impôt constituera une paralysante à l'activité économique, à la formation de l'épargne et l'investissement et y induira des distorsions socioéconomiques structurelles. Il existe alors, un consensus important sur le principe selon lequel, plus la

pression fiscale globale est élevée, plus les effets inévitables de la politique budgétaire sont défavorables pour l'économie dans son ensemble.

Les débats entre les courants économiques sur la fiscalité portent principalement sur la détermination de l'impact de la fiscalité sur la dynamique économique. Les axes d'étude d'impact de la pression fiscale ne génèrent pas un consensus que se soit théoriques ou empiriques sur les retombées de la pression fiscale : le taux de l'impôt n'est pas un indicateur suffisant. Il faut ainsi, ajouter les modalités de détermination de la base imposable et la comparaison des bases est délicate car toute conclusion dépend du poids de chacun des paramètres retenus pour l'étude.

On rappelle que ces difficultés plaident pour l'utilisation principalement d'indicateurs ou des indices synthétiques. Ceux qui sont examinés ci-après sont de trois principales typologies :

- Les indicateurs macro-économiques, dérivés des comptes nationaux,
- Les indicateurs basés sur des données comptables,
- Les indicateurs micro-économiques de taxation effective représentés principalement dans le coin fiscal.

Il faut de même rappeler que le choix de spécification empirique de la relation pression fiscale, Investissement et croissance économique a de fortes implications sur la politique macroéconomique. De nombreux modèles vectoriels autorégressifs sont conçus pour remédier aux problèmes de la modélisation économétrique classique à plusieurs équations structurelles. Ces modèles symbolisent une généralisation de la modélisation autorégressive dans le cas multivarié.

Un modèle VAR est une forme principalement réduite surdéterminée d'un modèle à équations simultanées. Il est qualifié athéorique en se basant sur la structure des données au détriment de l'apport de la théorie économique. Cette modélisation se base sur l'hypothèse que l'économie progresse en fonction du comportement dynamique d'un vecteur de plusieurs variables qui dépendent linéairement de leurs passés. En effet, chaque variable est expliquée par ses propres retards et les retards des autres variables introduites dans le modèle.

Également, on signale que dans notre étude pour effectuer ce choix, deux types de considérations économétriques doivent être pris en compte : la question de la non-stationnarité des variables et la possibilité d'englober le modèle en changement de variables

retenues et représentant une spécification de court terme et celui en niveau représentant la dynamique de long terme.

- Pour la première considération, la non-stationnarité des variables est une caractéristique très récurrente. Elle peut donner lieu à des régressions fallacieuses. Dans ce cas une seule solution est envisageable : une relation de cointégration lorsque la combinaison linéaire de plusieurs variables non-stationnaires selon le même degré est stationnaire.
- La deuxième considération permet de disposer d'une relation prenant en compte non seulement le court terme, mais aussi le long terme.

La possibilité de prendre en considération ces deux contraintes en une seule n'est pas impossible. En effet, les modèles à correction d'erreur (MCE) satisfont sûrement à ce besoin, à savoir le traitement du problème de non-stationnarité des variables et emboîter deux modèles, l'un de court terme (en taux de croissance) et l'autre de long terme (en niveau).

Introduits notamment par Hendry en 1978, les modèles à corrections d'erreur modélisent les ajustements qui permettent d'avoir une situation d'équilibre de long terme. Ce sont des modèles qualifiés de dynamiques qui permettent une intégration à la fois des évolutions de court terme et de long terme des variables. Les MCE ont été utilisés depuis longtemps, notamment pour analyser les facteurs de la politique macroéconomique.

Le modèle à correction d'erreur représente quantitativement les corrélations et relations pouvant exister entre des phénomènes économiques dont la théorie affirme l'existence. La théorie économique fournit des idées sur les processus opérationnels qui déterminent les agrégats économiques, le MCO apporte une vérification empirique et établit quantitativement les relations qui apparaissent valides.

Donc, on peut conclure que notre modèle est une approximation maximale des effets empiriques de la pression fiscale sur la croissance économique. Les analyses empiriques diffèrent dans le choix des fondamentaux de la croissance, en partie, pour des raisons de disponibilité des données. Pour cerner cette problématique, et afin d'expliquer la relation entre les variations de la productivité nationale ((PIB par habitant) (variables à expliquer) suite aux variations des volumes des recettes fiscales et du stock d'investissement (variables explicatives).

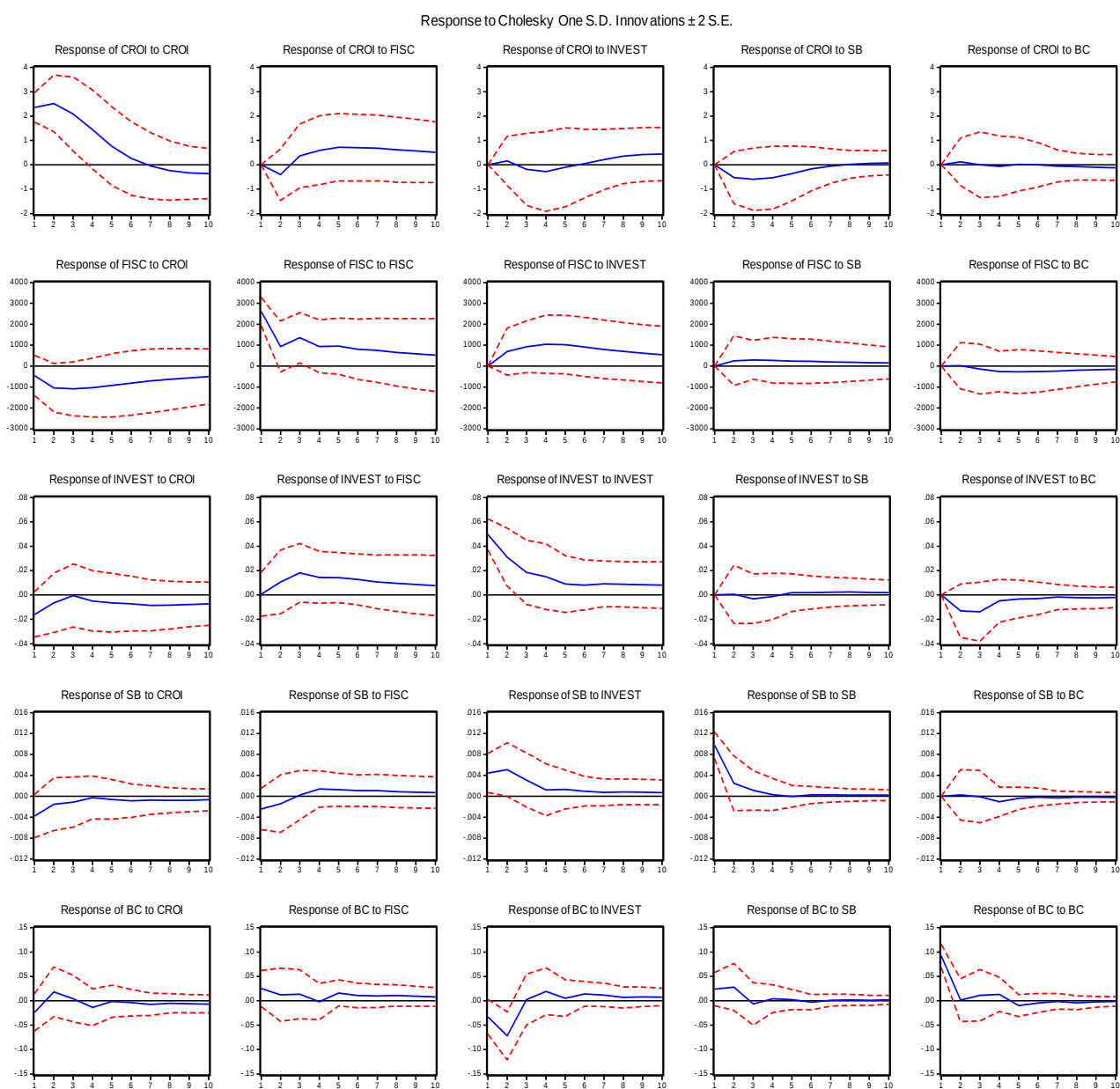
Dans cette étude, le Maroc est considéré comme une petite économie ouverte sur les marchés financiers et sur les marchés des biens échangeables, car on considère que le pays ne peut pas influencer les taux d'intérêts mondiaux et les prix des biens échangeables. La période utilisée pour notre étude est celle qui couvre entre 1990 à 2018 en données annuelles. Ainsi, nous avons retenu les variables fondamentales suivantes :

- *La croissance économique basée sur la productivité* qui constitue une mesure d'efficacité d'un processus de production. On calcule cette croissance par la variation de la productivité à partir du ratio de la valeur ajoutée par rapport au nombre de travailleurs du Maroc.
- *Le solde budgétaire mesure l'épargne publique.* Une corrélation positive entre le solde budgétaire et le solde du compte courant indique qu'un excédent budgétaire ne sera que partiellement compensé par une diminution de l'épargne privée, et l'effet global sera positif sur le solde épargne-investissement.
- *Le solde commercial* est mesuré en rapportant le volume du solde commercial (des opérations courantes) global au PIB;
- *Le rapport des recettes fiscales au PIB* mesure la pression fiscale du pays.
- *Le rapport des Investissements Directs à l'Etranger au PIB* représenté par le rapport entre la Formation brute de Capital Fixe (FBCF) et qui mesure le stock d'investissement du pays.

4. Pression fiscale, Investissement et croissance économique : Cadre méthodologique

Il y a lieu de préciser qu'avant la modélisation en MCO, on a procédé à l'analyse de la stationnarité (voir tableau 1 dans l'annexe). Ensuite nous avons entamé une modélisation VAR pour analyser les relations dynamiques entre le groupe de variables choisies pour. L'analyse impulsionnelle va permettre de déterminer l'influence d'un choc relié à l'évolution d'une des variables sur les autres variables du système.

Figure N°2 : Analyse des réponses impulsionnelles



Source : Sorties de logiciel Eviwes.

Et effet, et les résultats des graphes des réponses impulsionnelles sont les suivants :

- Un choc de la pression fiscale aurait un impact positif direct sur lui même qui réagit instantanément lors de l'avènement de ce choc (une réaction positive de la variable FISC suite à un choc du FISC) mais qui décroît pour son retour à son niveau habituel.
- La réponse de la croissance suite à un choc de la pression fiscale est positive mais avec un effet très minime. Ce qui confirme l'idée selon laquelle les chocs fiscaux au Maroc sont administrés et orientés par les décisions de l'administration centrale.
- De même, un choc de la pression fiscale aurait un impact positif sur les investissements, ce dernier répond instantanément et faiblement lors de l'avènement de ce choc fiscal.

La causalité de Granger va jouer un rôle important si elle est introduite dans le système. Elle permet justement de spécifier que les chocs associés à une variable peuvent ne pas exercer d'influence sur d'autres variables.

Tableau N°3 : test de causalité

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Probability
FISC does not Granger Cause CROI	32	3.36982	0.04938
CROI does not Granger Cause FISC		1.57396	0.22565
INVEST does not Granger Cause FISC	32	2.05819	0.14725
FISC does not Granger Cause INVEST		1.13711	0.03563

Source : Auteurs

La causalité au sens de Granger nous indique que les perturbations ou les variations des deux variables sont indépendantes, c'est-à-dire que la fiscalité peut expliquer peut causer les variations de la croissance et l'investissement et que ces deux dernières variables n'impactent pas à leur tour les variations la pression fiscale. Ton rappelle que toutes les variables ont été transformées en logarithmes, afin de procéder à un lissage des séries, sauf le le solde de la balance commerciale. Un deuxième intérêt de cette transformation, réside dans le fait qu'elle permet d'interpréter les coefficients estimés directement comme des élasticités partielles.

Il est à signaler à ce stade que les modèles à corrections d'erreurs supposent principalement l'existence d'une relation de Co intégration ou de long terme entre les variables et d'une force de rappel vers l'équilibre qui corrige les déviations à court terme de la variable endogène par rapport à son sentier d'équilibre. Parmi les méthodes les plus répandues pour l'estimation des

relations de Co intégration, il y a lieu de citer la méthode Modèles Autorégressifs à Retards Echelonnés (voir tableau 2 dans l'annexe).

Tableau N°4 : Bound test

F-statistic	I0 Bound au seuil de 5%	I1 Bound au seuil de 5%
11.05521	3.23	4.35

Source : Auteurs

La Statistique F calculée=11.05521 est en dessus de la bande supérieure au seuil de 5% (4.35), l'hypothèse nulle de l'inexistence d'une relation de cointégration est alors rejetée témoignant, ainsi, de l'existence d'une relation de cointégration entre les variables.

L'équation du modèle à correction d'erreur se présente comme suit :

$$CROI = -0.355*BC + 0.257*FISC + 0.663*INVEST -0.699*Solde\ Budgétaire - 0.443 - 0.812*CROI(-1) + 0.259*BC(-1) + 0.221*FISC(-1) + 0.431*INVEST(-1) - 0.893*SB(-1)$$

L'équation obtenue ci-dessus répond parfaitement aux conditions relatives à la bonne marche d'un modèle à correction d'erreur. En effet, l'écriture du VECM est juste : Nous avons une dynamique de CT augmentée par un terme de rappel correspondant à la relation de cointégration retardée d'une période.

Pour qu'il y ait un retour vers l'équilibre il faut que le terme de rappel soit négatif. Cette condition est respectée pour nos estimations. En effet, le terme de rappel vers l'équilibre est égal -0,812. Le signe conjoncturel relatif à la pression fiscale est positif, c'est-à-dire, la pression fiscale participe à hauteur de 22 % à la croissance économique. A LT la pression fiscale sera autour de 25%.

La significativité de taux d'investissement brut (TIB) revient principalement au fait que le taux d'investissement marocain est parmi les plus élevé dans le monde, il est situé à 30% de PIB Les études de l'Etat ont montré que ce dernier n'est pas générateur de valeur ajoutée, donc il est orienté vers des secteurs non générateurs de valeur ajoutée, mais il génère des recettes fiscales d'où la non existence de lien de causalité significatif. A court terme la tendance peut différer significativement et l'investissement peut influencer la pression fiscale.

Ce postulat est expliqué par le fait qu'au niveau du système national, les recettes fiscales constituent la principale ressource de l'Etat, elles contribuent à plus de 80% aux recettes totales. Ainsi, depuis les années 80, les autorités ont entrepris une série des réformes fiscales

structurelle dont l'objectif est d'élargir la base fiscale, et de modifier la structure fiscale à fin de réaliser une mobilisation accrue des ressources, ainsi que d'élaborer un système fiscal moderne, efficient et cohérent.

Conclusion générale :

Depuis le 20^{ème} siècle, la politique fiscale marocaine a connu une évolution structurelle notable sous la pression des contraintes budgétaires, et ayant permis l'instauration des premiers impôts modernes. Ainsi, depuis l'indépendance cette évolution a permis l'instauration d'un système fiscal moderne, fondé sur le consentement, la solidarité et l'équité sociale, et devenir comparable aux systèmes des pays développés.

La politique fiscale nationale connaît donc, des pressions extérieures résultant de la compétitivité internationale, ainsi que des contraintes internes. Dans ce cadre, on a assisté ces récemment à de multiples mesures visant principalement la rationalisation fiscale. Les grandes directives de la politique fiscale future visent la consolidation de la croissance, le développement social à travers l'optimisation des recettes fiscales, la rationalisation des dépenses fiscales et le contrôle.

Parallèlement, en entreprenant une politique de promotion des investissements, la politique budgétaire doit être accompagnée par de vastes réformes fiscales. L'étude de l'impact de la pression fiscale donc, sur le niveau de l'investissement marocain constitue notre objectif principal sur lequel nous avons essayé d'apporter des éclaircissements et des éléments de réponse. Donc l'objectif recherché et qui sera traité au niveau de ce travail, est la quantification de l'effet de la fiscalité sur la dynamique de l'investissement et sur la croissance économique au Maroc.

L'étude empirique par la méthode des moindres carrés ordinaires et un modèle VAR montre que la pression fiscale impacte l'investissement et la croissance économique. Ainsi, une variation du taux d'imposition de 1% générera une baisse de 0. 25% de la croissance économique à long terme. Ces résultats en dehors de pouvoir chiffrer les conséquences, ne sont pas des surprises. Nous avons donc quantifié les effets des déterminants dont les conséquences négatives étaient largement mais vaguement identifiées.

Nous rappelons que nous avons étudié indirectement la comptabilité de la croissance en analysant également les contributions des différents déterminants retenus inclus les recettes fiscales. Les résultats issus de ce travail confirment en dernier lieu, le postulat théorique de

base à savoir que la fiscalité reste un moteur de la croissance même, si sa part reste variable d'une période à une autre. Cette situation peut être interprétée comme grave, mais peut être également vérifiée prochainement si elle se présente comme des potentialités d'accélération de la croissance au Maroc tout en sauvegardant son équilibre macroéconomique.

Annexes 1 :

Tableau N°5 : Test de racine unitaire ADF

Variables	Test ADF sur les variables en niveau			Test ADF sur les variables en 1 ^{ère} différence			Conclusion
	Valeur du test	Valeur critique	retard	Valeur du test	Valeur critique	retard	
LGDP	-2.376	-3.452	4	-9.639	-2.888	3	I (1) + C
LINVEEST	-2.844	-2.888	4	-4.189	-1.943	4	I (1)
BC	-2.458	-1.943	3	-14.095	-1.943	0	I (1)
SB	-3.084	-3.451	3	-18.148	-2.888	2	I (1)
LFISC	-3.080	-3.451	1	-5.139	-2.888	-9.639	I (1)+C

Source : Auteurs

Tableau N°6 : Test de cointégration (Johanson)

Hypothèse nulle	Test de la trace	Valeur critique à 5%	Test de la valeur propre	Valeur critique à 5%
$r = 0$	84.507	69.818	44.3003	33.876
$r \leq 1$	40.204	47.856	21.008	27.584
$r \leq 2$	19.195	29.797	12.424	21.131
$r \leq 3$	6.770	15.494	4.879	14.264
$r \leq 4$	1.891	3.841	1.891	3.841

Source : Auteurs

Bibliographies:

- Atkinson B. & Stiglitz J. E. (1972). The structure of indirect taxation and economic efficiency» Journal of Public Economics.
- Auerbach J. &. Hines R. (2002). «Taxation and economic efficiency», Handbook of Public Economics.
- Auerbach J. & Hines R (2002). Taxation and economic efficiency, Handbook of Public Economics.
- Bernard S. (2002). Théorie économique de la fiscalité, Economica
- Chamley C. (2001). Capital income taxation, wealth distribution, and borrowing constraints, Journal of Public Economics
- Chamley C. (1985). Efficient taxation in a stylized model of intertemporal general equilibrium», International Economic Review
- Chari. V. & Kehoe J. (1999). Optimal fiscal and monetary policy, Handbook of Macroeconomics, Elsevier.
- Abouch M., (1981), Etude économétrique de l'efficacité de la politique fiscale au Maroc 1964-1976, mémoire de DES, Poitiers.
- EL M'Kaddem A. & Anoune H., (2007). Innovations financières, Indications fiscales et politique d'investissement au Maroc , Annales Marocaines d'Economie n° 61.
- Lansing, K. J (1999). Optimal redistributive capital taxation in a neoclassical growth model, Journal of Public Economics.
- Mino K. (1996). Analysis of a two-sector model of endogenous growth with capital income taxation», International Economic Review.